

Le Bulletin

DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Sommaire

Mot de l'Administrateur

Page 1

Vie du Bureau de l'Administrateur

Page 2

Réunions du Printemps 2011

Page 4

Actualité des opérations et de
la stratégie d'intervention de la
Banque Mondiale

Page 4

Autre sujet d'actualité

Page 6

Suivi des actions de financement de
la Banque mondiale

Page 6

Dossier : Comment fonctionne
l'IDA ?

Page 7

Mot de l'Administrateur



**Agapito
Mendes Dias /
Administrateur**

Je voudrais souhaiter la bienvenue à tous nos Gouverneurs à Washington DC et à la Banque mondiale dans le cadre des réunions du printemps 2011. Je profite de l'occasion pour vous réitérer ma disponibilité à soutenir chacun de nos pays dans ses efforts de développement économique et social et à œuvrer au renforcement de la coopération entre nos pays et le Groupe de la Banque mondiale. A cet effet, j'ai fixé avec mon équipe, en rapport avec le rôle et la mission assignée à l'Administrateur, des objectifs clairs et une stratégie pour guider nos actions quotidiennes au sein de mon Bureau. Un des axes de cette stratégie concerne le renforcement de la communication avec nos autorités. Dans ce cadre, les outils de communication

existants notamment le rapport annuel et le site Web du Bureau seront améliorés et renforcés. Ces outils sont désormais complétés par le Bulletin du Bureau (deux numéros par an) dont l'objectif est d'informer les Gouverneurs sur certains sujets importants qui sont d'actualité au sein du Bureau et à la Banque, aux moments des réunions du printemps et des assemblées annuelles. Chaque numéro consacrera un dossier à la fin du Bulletin couvrant un aspect technique du fonctionnement de la Banque. Je voudrais par avance solliciter l'indulgence des Gouverneurs pour les insuffisances éventuelles qu'ils pourraient relever dans ce premier numéro. A cet égard, je souhaiterais compter sur vos commentaires et suggestions pour améliorer les futurs numéros. J'ose espérer que ce nouvel outil de communication sera utile au renforcement de nos interactions et contribuera à améliorer l'efficacité dans la réalisation de la mission que vous m'avez confiée. ■



Rencontre d'une délégation d'un pays de notre groupe avec le Président Zoellick.



Vie du Bureau de l'Administrateur

Prise de fonction du nouvel Administrateur

Lors de la réunion des Gouverneurs des pays de notre groupe tenue le vendredi 8 octobre 2010, en marge des Assemblées Annuelles du Fonds et de la Banque, Monsieur Agapito MENDES DIAS, précédemment Administrateur Suppléant, a été élu pour succéder à Monsieur Philippe ONG SENG comme Administrateur de nos pays à la Banque mondiale. La prise de fonction effective du nouvel Administrateur a eu lieu le 1^{er} novembre 2010 pour un mandat de deux ans renouvelable une fois, conformément aux accords de Toronto de 1982 révisés à Washington en 2007 régissant le fonctionnement du groupe.

Stratégie du Bureau

Dès sa prise de fonction, le nouvel Administrateur a mis en place une nouvelle organisation du fonctionnement de son Bureau contenue dans un document intitulé « Bureau de l'Administrateur pour l'Afrique Groupe II (EDS13)—Objectifs et stratégies d'action 2010–2014 ». Ce document définit le rôle et la mission assignée à l'Administrateur, fixe les objectifs du Bureau par rapport à la réalisation de cette mission et indique les stratégies mises en place pour atteindre ces objectifs.

Trois objectifs sont identifiés, d'une part, au niveau du Groupe de la Banque mondiale et, d'autre part, au niveau des pays de notre groupe. Les objectifs au niveau du Groupe de la Banque mondiale sont : (1) Influencer les politiques et les stratégies du Groupe de la Banque mondiale en faveur des pays de notre groupe ; (2) Améliorer l'efficacité de l'assistance du Groupe de la Banque mondiale à nos pays ; (3) Veiller au traitement équitable des cadres africains à la Banque mondiale. Les objectifs identifiés au niveau de nos pays sont : (1) Tenir compte des attentes spécifiques de chaque pays ; (2) Renforcer les capacités de nos pays à mieux exploiter les opportunités offertes par le Groupe de la Banque mondiale ; (3) Assister nos pays dans le cadre de l'Initiative en faveur

des Pays Pauvres Très Endettés (PPTÉ) et de l'Initiative d'Aménagement de la Dette Multilatérale (IADM).

Un des aspects de cette nouvelle stratégie du Bureau concerne le renforcement de la collaboration, d'une part, avec les deux autres sièges représentant l'Afrique Subsaharienne au Conseil et, d'autre part, avec les Administrateurs représentant l'Afrique Subsaharienne au Fonds Monétaire International (FMI).

Première réunion des nouveaux Administrateurs africains de la Banque

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie de notre Bureau (EDS13) notamment sur l'axe concernant la consolidation des alliances au sein et en dehors du Conseil d'Administration de la Banque mondiale, le Bureau a contribué à l'institutionnalisation d'une réunion mensuelle des trois Administrateurs représentant les trois groupes formés par les pays africains au Sud du Sahara.

Au cours de leur première réunion tenue le mercredi 17 novembre 2010, les trois Administrateurs de l'Afrique Subsaharienne ont convenu de se rencontrer une fois par mois dès la publication du calendrier mensuel de travail du Conseil d'Administration, pour discuter les points inscrits dans ce calendrier et harmoniser leurs points de vues dans la perspective des discussions au Comité d'Orientation (*Steering Committee*) chargé d'examiner, chaque mois, le contenu de ce document. Les trois Administrateurs ont également convenu de se retrouver une fois par trimestre pour un déjeuner de travail informel.

Au cours de la même réunion, les trois Administrateurs ont convenu que leurs conseillers identifieront ensemble les sujets d'intérêt commun à discuter en vue de la préparation des réunions du Conseil d'Administration. Ils rédigeront des projets de déclaration commune notamment sur les sujets concernant la stratégie du Groupe de la Banque mondiale, la feuille de route de la Société Financière

Internationale (SFI), les réformes internes de la Banque mondiale, le Plan d'Action de la Banque mondiale pour l'Afrique, les stratégies régionales et sectorielles de la Banque, la gouvernance et le processus budgétaire. Les trois Administrateurs ont décidé de demander aux Vices Présidents Régionaux de la Banque de coordonner avec eux les visites du Président et des dirigeants de la Banque dans leurs pays respectifs, afin de leur permettre de mieux assister leurs autorités dans la préparation de ces visites. Les trois Administrateurs ont enfin convenu d'organiser des rencontres périodiques avec le Président de la Banque, M. Robert ZOELLICK, la Directrice Générale, Mme Ngozi OKONJO-IWEALA et la Vice Présidente pour l'Afrique, Mme Obiagelli EZEKWESILI.

Les Bureaux africains du FMI et de la Banque décident de renforcer leur collaboration

Les nouveaux Administrateurs représentant les pays de l'Afrique au Sud du Sahara au FMI (deux Administrateurs) et à la Banque mondiale (trois Administrateurs) ont tenu, le jeudi 13 janvier 2011, leur première réunion depuis leurs élections intervenues dans le courant du dernier trimestre 2010. Au cours de cette réunion, ils ont réaffirmé leur détermination à renforcer la concertation entre les Administrateurs africains du Fonds et de la Banque sur tous les sujets d'intérêt commun pour les pays qu'ils représentent auprès des deux institutions. Ils ont décidé de se réunir périodiquement pour faire le point de cette concertation et pour la préparation des réunions du Caucus et du Groupe Consultatif Africain.

Rencontre entre les nouveaux Administrateurs élus de l'Afrique Subsaharienne et le Président de la Banque mondiale

La première rencontre entre le Président de la Banque mondiale, M. Robert ZOELLICK, et les trois nouveaux Administrateurs représentant les pays de l'Afrique Subsaharienne à la Banque mondiale a eu lieu le 20 janvier



Les trois Administrateurs africains en séance de travail. De gauche à droite, Hassan TAHA (EDS14), Agapito MENDES DIAS (EDS13) et Renosi MOKATE (EDS25).

2011. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des contacts périodiques que ces derniers ont décidé d'avoir avec le Président de la Banque. Ils l'ont remercié pour son soutien dans l'attribution du troisième siège africain au sein du Conseil d'Administration. Ils ont réitéré leur disponibilité à collaborer avec lui sur les dossiers concernant l'Afrique. Le Président de la Banque s'est déclaré ouvert à cette collaboration. Il a indiqué sa satisfaction quant à l'élection d'un africain en la personne de M. Agapito MENDES DIAS à la tête du comité chargé des ressources humaines au sein du Conseil. En marge de cette rencontre, M. MENDES DIAS a informé M. ZOELLICK de son intention de travailler avec lui au cours de son mandat pour avancer, dans les sous régions couvertes par les pays qu'il représente, quelques grands projets dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et des transports.

Rencontre des trois Administrateurs de l'Afrique subsaharienne avec la Directrice Générale Ngozi OKONJO-IWEALA

Comme convenu à la réunion inaugurale de leurs rencontres mensuelles, les trois Administrateurs de l'Afrique au Sud du Sahara ont rencontré le vendredi 7 janvier 2011, la Directrice Générale de la Banque mondiale, Mme Ngozi

OKONJO-IWEALA. Dans l'organigramme de la Banque, trois Directeurs Généraux, sous l'autorité immédiate du Président, assurent la coordination des activités des Vice-présidents régionaux et sectoriels. Un des postes de Directeur Général est occupé par Mme Ngozi OKONJO-IWEALA, ancien ministre des finances

du Nigéria. Elle est aujourd'hui considérée comme la personnalité d'origine africaine située dans les rangs les plus élevés de la hiérarchie de la Banque mondiale. Elle supervise, les Vice-présidences régionales pour l'Afrique, pour l'Europe et l'Asie Centrale, pour l'Asie du Sud et pour les ressources humaines. Au cours de la rencontre, les entretiens ont porté sur une variété de sujets sur lesquels le renforcement de la collaboration entre la Directrice Générale et les trois Administrateurs de l'Afrique Subsaharienne devra porter. Cette collaboration a contribué récemment à une conclusion heureuse de la reconstitution des ressources au titre de l'IDA 16. Au nombre des sujets identifiés figurent les réflexions sur les moyens de pérenniser les ressources de l'IDA, la révision du Plan d'Action de la Banque pour l'Afrique, la coopération Sud-Sud, la diversité au sein de la Banque, notamment en ce qui concerne l'accès des cadres africains aux postes de responsabilité, la coordination des visites des autorités de la Banque en Afrique, la volatilité des cours des matières premières et les actions envisagées par la Banque pour soutenir les pays les plus vulnérables, les financements innovants, notamment pour catalyser les actions du secteur privé, et le référendum au Sud Soudan. Il a été convenu de multiplier ce genre de rencontre, afin d'établir des relations de collaboration susceptibles de créer un cadre de soutien mutuel au sein de l'institution entre les

Administrateurs représentant l'Afrique au Sud du Sahara et la Directrice Générale.

Après la consolidation des bases de travail de son Bureau, le nouvel Administrateur a pris son bâton de pèlerin en direction de nos capitales ; objectif : recueillir les orientations de nos autorités pour l'exercice de son mandat

L'Administrateur agapito MENDES DIAS a entrepris, au cours de la période allant de décembre 2010 à avril 2011, des visites dans les pays qu'il représente au sein du Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale. Il s'est en effet rendu successivement au Mali, au Gabon, à Sao Tome et Principe, en République du Congo, en République Démocratique du Congo, au Burkina Faso et au Tchad. Au cours de ces tournées, l'Administrateur a rencontré les plus hautes autorités de nos pays notamment les chefs d'Etat et de gouvernement, ainsi que les Gouverneurs de la Banque et les ministres en charge de certains secteurs de l'économie. Avec ses interlocuteurs, l'Administrateur a fait le tour d'horizon de la situation économique et financière nationale et internationale ainsi que le point de la coopération avec le Groupe de la Banque mondiale pour dégager les priorités et les actions qui devraient guider la consolidation de cette coopération au cours des prochaines années. Il a ainsi recueilli les orientations et les conseils utiles pour conduire, tout au long de son mandat en tant qu'Administrateur, ses actions à la Banque et au sein du Conseil d'Administration en faveur du renforcement des relations entre la Banque mondiale et chacun des pays visités. Au cours de ces voyages, il a également pris contact avec les réalités en matière de développement ainsi qu'avec certains projets exécutés avec l'appui de la Banque mondiale et le personnel de la Banque sur place. Il a profité de l'occasion pour rencontrer les institutions d'intégrations sous-régionales, notamment la Commission Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Banque de Développement des Etats de l'Afrique

(Suite à la page 4)

(Vie du Bureau, suite de la page 3)

Centrale (BDEAC) et la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Avec ces institutions, l'Administrateur a examiné la coopération autour des grands projets sous régionaux qui requièrent un appui particulier de la Banque mondiale. Les réunions du printemps 2011 marquent une pause dans ce périple qui reprendra dès le mois de mai 2011 en direction des autres capitales du groupe qu'il représente. ■

Actualité des opérations et de la stratégie d'intervention de la Banque mondiale

IDA 16 : De Paris à Bruxelles via Bamako et Washington, chronique d'une reconstitution de ressources

Les promesses de contribution au titre de l'IDA 16 (toutes sources confondues) ont atteint un montant record de 49,3 millions de dollars US soit 18% de plus que l'IDA 15. Ce montant est destiné au financement concessionnel des 80 pays membres de la Banque mondiale les plus pauvres (dont 40 en Afrique Subsaharienne) pour la période allant de juillet 2011 à juin 2014. Cette période est critique pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Les discussions pour cette reconstitution se sont déroulées successivement à Paris (3-4 mars 2010), Bamako (16-18 juin 2010), Washington (11-12 octobre 2010) et Bruxelles (14-15 décembre 2010). Un véritable marathon des donateurs et des représentants des bénéficiaires, sous la houlette de la Banque mondiale, conduit par l'africaine Ngozi IKONJO-IWEALA, Directrice Générale, et très proche collaboratrice du Président de la Banque.

A la réunion de Paris, les participants ont discuté les enjeux, les orientations stratégiques et les thèmes spéciaux à couvrir par l'IDA 16. Quatre thèmes ont été retenus à savoir, les pays fragiles, la promotion du genre, la réponse aux crises et

Réunions du printemps 2011

Pour les réunions du printemps 2011, le Comité de Développement se prépare à lancer un appel à la mobilisation pour prévenir une nouvelle crise alimentaire et un appel pour la concentration des efforts sur les Etats fragiles et ceux affectés par les conflits

Parmi les sujets inscrits au programme des réunions de printemps 2011 du Comité de Développement figurent deux dossiers importants pour le développement dans le monde. Il s'agit de : (1) la réponse à la volatilité des cours mondiaux des produits alimentaires et son impact sur la sécurité alimentaire ; et (2) l'opérationnalisation du Rapport sur le Développement dans le Monde 2011 : conflit, sécurité et développement.

Le premier sujet résulte du constat d'une nouvelle montée des prix mondiaux des produits alimentaires en l'espace de trois ans, rappelant le spectre de la crise alimentaire qui a secoué le monde, et surtout les pays en développement, en 2008. Ce constat confirme la certitude selon laquelle l'incertitude et la volatilité des prix des produits agricoles poursuivront tant que la contrainte ne sera pas définitivement levée du côté de l'offre. A cette fin, la coordination des efforts à l'échelle internationale sera indispensable pour protéger les pauvres et les couches les plus vulnérables contre l'insécurité alimentaire dans le court terme et faire face aux défis que constitue la nécessité d'une expansion durable de l'offre des produits alimentaires.

Le deuxième sujet résulte d'un autre constat, celui que relève le dernier Rapport sur le Développement dans le

Monde, à savoir que la violence et les autres défis qui minent les bases du développement des pays fragiles et ceux affectés par des conflits ne peuvent être réglés par des solutions partielles de court terme. Le rapport souligne à cet effet la nécessité d'une mise en place d'institutions capables de promouvoir la sécurité, la justice et l'emploi. La réduction durable de la pauvreté appelle une révision des priorités en faveur d'une focalisation sur les situations de fragilité et les pays affectés par les conflits.

D'autres sujets hanteront également les couloirs des réunions du printemps 2011. Il s'agit des perspectives de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'approche de l'échéance de 2015 et du point des réformes de la gouvernance interne du Groupe de la Banque mondiale, en particulier l'intendance et la surveillance par les actionnaires dans deux domaines principaux. L'un concerne la procédure de sélection du Président de la Banque mondiale, et l'autre porte sur l'évaluation réciproque des performances du Conseil d'Administration et du Président de la Banque. Tous ces sujets sont développés et analysés dans les fiches techniques habituelles préparées par le Bureau de l'Administrateur à l'attention de nos Gouverneurs.

le changement climatique. La réunion de Bamako a permis de préciser les options discutées à Paris et de les renforcer notamment par la mise en place d'un cadre d'évaluation des résultats des actions de l'IDA. Les participants ont également mis l'accent sur la création d'un guichet de réponse aux crises sur la base des résultats de l'expérimentation de ce mécanisme au cours du cycle de l'IDA 15. A la réunion de Washington, les participants

ont approuvé le cadre d'évaluation des résultats et des performances de l'IDA à mettre en œuvre à partir de l'IDA 16, les principes et les ressources du guichet de réponse aux crises ainsi que la création des groupes de travail informels sur les thèmes retenus. Ils ont demandé à l'IDA d'aller au-delà des 50% dans l'allocation des ressources aux pays bénéficiaires de l'Afrique Subsaharienne. Ils ont défini le cadre de financement au titre de l'IDA

16 et pris connaissance de leur projet de rapport. Dans ces conditions, la réunion de Bruxelles a principalement servi au bouclage des promesses de contribution pour la reconstitution des fonds au titre de l'IDA16 mettant ainsi fin au processus.

Notre Bureau a joué dans ce processus un rôle actif aussi bien en amont, dans la préparation des réunions, qu'en aval, après la conclusion des négociations, notamment pour indiquer à la haute hiérarchie de la Banque les attentes de l'Afrique par rapport à cette nouvelle mobilisation de la communauté des bailleurs de fonds en faveur des pays IDA.

Orientations après crise : Bâtir sur les leçons tirées de la crise

La crise financière et économique de 2008-2009 qui a fait suite aux crises alimentaire et énergétique de 2007-2008 a aggravé le retard déjà accumulé dans la progression vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Elle a détourné l'attention des pays donateurs et des institutions multilatérales des enjeux des OMD. Pendant que les efforts de sortie de crise progressent, le Groupe de la Banque mondiale a décidé de se refocaliser sur son mandat et de redoubler d'effort dans la lutte contre la pauvreté, en aidant à remédier au ralentissement, voire à la régression des progrès accomplis avant la crise.

Tenant compte de la nouvelle configuration de l'économie mondiale, créée notamment par l'ascension rapide des pays émergents, et de la nécessité d'établir une nouvelle forme de multilatéralisme, la Banque mondiale a révisé ses priorités stratégiques pour le combat contre la pauvreté au cours de la période post-crise. Cinq domaines de priorité ont été définis à savoir : (1) ciblage des pauvres et des vulnérables ; (2) création des opportunités pour la croissance économique ; (3) promotion d'actions collectives à l'échelle internationale ; (4) renforcement de la gouvernance ; et (5) gestion des risques et préparation aux nouvelles crises. Ces priorités qui guideront désormais les actions de la Banque seront soutenues par son savoir faire, ses capacités financières et son pouvoir de mobilisation.

En outre, tirant toutes les leçons de la crise, la Banque a engagé des réformes internes notamment sur l'amélioration de la gouvernance interne et de la transparence afin de réaliser pleinement ses potentialités dans l'avenir.

Plan d'Action pour l'Afrique : Vers un nouveau souffle

Le Plan d'Action pour l'Afrique (du sigle anglais AAP) a été lancé par le Groupe de la Banque mondiale en 2005 pour aider les pays de l'Afrique Subsaharienne à accélérer leur avancée vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ce Plan, qui résulte d'un consensus entre l'ensemble des pays membres de la Banque sur la nécessité de mener des actions d'envergure visant à résorber le retard accumulé dans le processus de développement de l'Afrique, est conçu pour guider la Banque dans sa stratégie d'aide et pour améliorer les résultats de ses différentes actions sur le continent.

Les revues du Plan effectuées en 2007 et 2009 ont permis de refocaliser les objectifs et les actions prévues, mais les domaines couverts sont restés centrés autour de l'accélération de la croissance, la promotion d'une croissance durable et inclusive, le renforcement de la bonne gouvernance et des capacités des Etats, ainsi que l'amélioration de l'efficacité de l'aide.

Après cinq années d'existence, les évaluations ont montré que très peu de progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de ce plan. Le Plan manque notamment de priorisation des actions et n'implique pas suffisamment la Société Financière Internationale (SFI) et l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (AMGI). Il n'a surtout pas réussi à jouer le rôle catalytique qui était prévu pour l'accroissement des flux de ressources en direction de l'Afrique. Aussi, la recherche d'un nouveau souffle pour le Plan s'impose-t-elle. A cet effet, la Région Afrique de la Banque, qui est en charge de ce dossier, a engagé (sur la période allant de juin à décembre 2010) une vaste campagne de consultation de l'ensemble des acteurs du développement sur le continent, afin de mettre en place

une nouvelle stratégie susceptible de revitaliser ce Plan. Sur la base des nombreuses suggestions reçues, cette nouvelle stratégie intitulée « l'Avenir de l'Afrique et son Appui par la Banque mondiale » est axée sur deux piliers et une fondation.

Les piliers concernent : (1) la levée des contraintes à la compétitivité et à l'emploi notamment par l'amélioration des infrastructures, du climat des affaires et du renforcement des capacités ; (2) le renforcement de la capacité de résistance aux chocs macroéconomiques, sanitaires, politiques et aux catastrophes naturelles, ex-ante et ex-post. La fondation de la nouvelle stratégie est basée sur l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités du secteur public pour conduire les transformations nécessaires.

Le projet de ce document a été examiné lors d'une réunion entre la Vice Présidente Régionale de la Banque pour l'Afrique et les trois Administrateurs de l'Afrique Subsaharienne auxquels s'est joint l'Administrateur pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord. A la suite de cette réunion, un long mémo d'observations et de recommandations a été adressé par notre Bureau à la Vice Présidente Régionale pour l'Afrique. La nouvelle stratégie a été approuvée par le Conseil d'Administration en sa session du 1er mars 2011.

SFI : Processus d'une décentralisation

Depuis le début des années 2000 la Société Financière Internationale (SFI) s'efforce d'accroître son impact sur le développement en se rapprochant de plus en plus de sa clientèle, surtout dans les pays IDA où l'immensité des besoins et leur complexité requièrent la proximité de l'institution. Ce processus s'est accéléré à partir de 2005 avec le développement du volume des activités et la nécessité d'une plus grande ouverture vers les pays les plus pauvres. L'Institution entend passer d'un système centralisé à un modèle de décentralisation faisant appel à une forte présence du personnel et des pouvoirs de décision sur le terrain. Entre 2002 et 2010, la proportion du personnel sur le terrain

(Suite à la page 6)

(Opérations, suite de la page 5)

est passée de 36% à 54%, dont un des Vice Présidents Régionaux, 7 Directeurs Régionaux et un Directeur Sectoriel. Le premier centre régional des opérations a été créé et installé à Istanbul en Turquie à la fin 2010 pour couvrir l'Europe, l'Asie

Centrale, le Moyen orient et l'Afrique du Nord. Deux autres centres régionaux sont prévus à l'horizon 2013 sur la base des leçons qui auront été tirées de l'expérience pilote du centre d'Istanbul. Ainsi donc à la SFI, le processus de décentralisation de la Banque est réellement lancé.

Un processus de longue haleine dont on espère une plus grande efficacité de l'institution et surtout un impact plus important sur la contribution du secteur privé au processus de développement économique et social dans le monde et particulièrement en Afrique. ■

Autre sujet d'actualité

Démarrage de la 7^{ème} cohorte de stagiaires dans le cadre du Programme de Renforcement de la Voix et de la Représentation des pays en Développement et en Transition

En 2002 à Monterrey, les institutions de Bretton Wood ont été instruites par les Gouverneurs d'accroître la voix et la représentation des pays en développement et en transition dans le processus de décision des deux institutions. A la Banque mondiale, en plus du renforcement de leur droit de vote et de leur représentation au sein du Conseil d'Administration, d'autres dispositions ont été prises dont un programme de renforcement des capacités des administrations de ces pays. Mis en place à partir de 2005, ce programme a essentiellement pour objectif d'améliorer la qualité du dialogue entre la Banque et les pays en développement et en transition. Cet objectif est poursuivi par le biais de l'accueil et de l'encadrement des stagiaires en provenance de ces pays, permettant de renforcer leurs connaissances sur les procédures, les produits et les opérations de la Banque. Ainsi, chaque année, un certain nombre de cadres des pays en



Stagiaires de la 6^{ème} cohorte du Programme de Renforcement de la Voix et de la Représentation.

développement et en transition sont placés dans les différents départements de la Banque mondiale au siège, pour y travailler dans les mêmes conditions que les membres du personnel pour une durée de 6 mois. La préparation de leur formation commence dès leur sélection depuis leurs pays d'origine et se poursuit à leur arrivée à Washington, notamment sur l'apprentissage de la langue anglaise (pour les non anglophones) et les activités de la Banque. La majorité des stagiaires viennent de l'Afrique. La 7^{ème} cohorte, dont le stage a

démarré le 14 février 2011, est composée de 12 stagiaires dont 5 africains parmi lesquels 3 sont originaires des pays représentés par notre Bureau. Ce stage se poursuivra jusqu'en août 2011. Entretemps, les services des ressources humaines de la Banque qui assurent le secrétariat de ce programme piloté par le Conseil d'Administration, procéderont au lancement des candidatures pour la 8^{ème} cohorte. Nous encourageons nos pays à désigner, à temps, leurs candidats à cet important programme de renforcement de capacité. ■

Suivi des actions de financement de la Banque mondiale

Le montant total des dossiers approuvés par le Conseil d'Administration au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 22 mars 2011 pour le compte de l'exercice 2011 (1^{er} juillet 2010-30 juin 2011) s'élève à USD 20,7 milliards dont USD 7,1 milliards au titre de l'IDA. Au niveau des approbations au titre de l'IDA, USD 2,8 milliards reviennent aux pays africains

dont USD 0,2 milliard aux pays de notre groupe.

Au cours de la période, le Conseil d'Administration a approuvé 218 projets dont 129 sont financés sur ressources IDA parmi lesquels 34 sont des dons. Sur les 129 projets IDA, 50 sont situés dans les pays de l'Afrique Subsaharienne dont 13 dans les pays de notre groupe. En ce qui

concerne les 34 dossiers de dons, 17 ont bénéficié à l'Afrique Subsaharienne dont 6 aux pays de notre groupe.

Le tableau suivant donne la liste des projets qui ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la Banque en faveur de nos pays du 1^{er} juillet 2010 au 22 mars 2011 au titre de l'exercice 2011. ■

Projets approuvés en faveur des pays de notre groupe

(Montants en millions de dollars US)

1^{er} juillet 2010 au 22 mars 2011

Pays	Nature	Date	Montant
Bénin	Financement additionnel du projet d'appui au Développement participatif National Communautaire (Don)	6 juillet 2010	12.00
Burkina Faso	Financement additionnel du Projet sectoriel de Transport (Don)	30 mars 2010	16.00
Cap-Vert	6eme crédit d'appui à la réduction de la pauvreté	16 décembre 2010	10.00
Centrafrique	Financement additionnel du projet de maintenance et de réhabilitation de l'infrastructure urbaine	28 septembre 2010	7.50
	Financement additionnel du projet de maintenance et de réhabilitation de l'infrastructure urbaine (Don)	28 septembre 2010	16.40
Comores	Projet d'Assistance Technique à la Gouvernance Economique	31 janvier 2011	1.80
Congo (Rép. Dem.)	Projet d'assistance Technique à la Gouvernance et la Croissance du secteur Minier	01 juillet 2010	50.00
Rép. du Congo	Projet d'appui à la diversification Economique	16 décembre 2010	10.00
Guinée Bissau	Projet de Conservation de la Biodiversité	17 mars 2011	1.95
	Projet de réhabilitation d'urgence de l'Electricité et de l'Eau (Don)	23 juillet	12.70
Mali	Financement additionnel du projet de Développement Communautaire Rural	30 septembre 2010	11.20
Tchad	Projet d'appui au Programme de Développement local – Phase 2	18 mars 2011	13.75
	Projet d'appui au Programme de Développement local – Phase 2 (Don)	18 mars 2011	11.25
	TOTAL IDA EN FAVEUR DU GROUPE		174.55
	TOTAL IDA EN FAVEUR DE L'AFRIQUE		2,844.05
	TOTAL IDA		7,061.58
	TOTAL IDA & BIRD		20,651.71



Dossier

Comment fonctionne l'IDA ?

Créée en 1960, l'Association Internationale pour le Développement, plus connue sous son sigle anglais IDA, a pour objectif de contribuer à la réduction de la pauvreté par l'octroi de crédits concessionnels et de dons aux pays les plus pauvres. Sont éligibles aux ressources de l'IDA, les pays dont le revenu par tête d'habitant est inférieur ou égal à un seuil fixé à 1165 dollars US pour l'exercice 2011. Les 80 pays bénéficiaires des ressources de l'IDA ayant tous des besoins importants de financements concessionnels, les fonds disponibles sont largement en deçà des besoins. L'IDA se trouve ainsi dans l'obligation de faire une allocation optimale de ses ressources limitées entre tous les pays éligibles, sur la base de la performance de

leurs politiques économiques et de leurs capacités institutionnelles.

Aussi, le fonctionnement de l'IDA est-il basé sur trois aspects : (1) la reconstitution périodique de ses ressources ; (2) l'allocation ou la répartition des ressources entre pays bénéficiaires ; et (3) le cadre d'utilisation des ressources pour le financement des programmes de développement dans chaque pays bénéficiaire.

Reconstitution périodique des ressources

Contrairement à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) qui mobilise l'essentiel de ses ressources sur les marchés internationaux des capitaux, l'IDA dépend en grande partie des contributions des plus riches de

ses pays membres pour son financement. Elle tire des ressources supplémentaires des transferts de revenus de la BIRD et de la Société Financière Internationale (SFI) ainsi que des remboursements de ses crédits antérieurs effectués par les pays emprunteurs.

Les pays donateurs se réunissent tous les trois ans pour reconstituer les ressources de l'IDA et passer en revue ses politiques. Ils se réunissent également pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre de chaque cycle d'utilisation des ressources de l'IDA lors d'une réunion d'examen à mi-parcours.

Dans un souci de plus grande transparence et pour permettre aux politiques de l'IDA de répondre adéquatement aux

(Suite à la page 8)

(Dossier, suite de la page 7)

besoins et à la situation des pays visés, des représentants de pays emprunteurs de chaque région administrative de l'Association sont invités, et ce depuis l'IDA-13, à prendre part aux négociations pour la reconstitution des ressources. Leur nombre a été accru à l'occasion des négociations de l'IDA-15, pour être porté à neuf. Également, depuis l'IDA-13, les documents d'information produits en appui des négociations sont rendus publics, de même que les projets de rapports sur les reconstitutions avant qu'ils ne soient finalisés.

Allocation des ressources aux pays membres bénéficiaires

Le facteur le plus important qui détermine l'allocation des ressources de l'IDA à un pays est sa performance dans la mise en œuvre des politiques de promotion de la croissance économique et de réduction de la pauvreté. Cette performance est évaluée par l'indicateur d'évaluation des politiques et des institutions du pays, *Country Policy and Institutional Assessment (CPIA)*, qui, dans le cadre des allocations des ressources de l'IDA, est désigné sous le vocable de l'index d'allocation des ressources de l'IDA, *IDA Resources Allocation Index (IRAI)*. Le IRAI et la performance du portefeuille de la Banque dans le pays constituent ce que l'on appelle la cotation de la performance du pays, *Country Performance Rating (CPR)*. Le CPR, la population et le revenu par tête d'habitant déterminent ensemble l'allocation des ressources de l'IDA à un pays.

En définitive, le système d'allocation repose essentiellement sur le CPIA, les autres éléments (performance du portefeuille de la banque, population et revenu par tête d'habitant) étant des compléments ou des éléments d'ajustement. Le CPIA comporte 16 rubriques regroupées en 4 domaines à savoir, gestion économique, politiques structurelles, politiques d'inclusion sociale et gestion publique et institutionnelle. Ces 16 rubriques couvrent donc un éventail large allant de la gestion macroéconomique à la transparence dans la gestion des affaires publiques, en

passant notamment par l'environnement des affaires et la promotion du genre. Chaque rubrique est notée sur une échelle de 1 (performance très faible) à 6 (performance très élevée). Toutes les rubriques ont le même poids dans l'évaluation. La cotation finale est la moyenne des cotations de toutes les rubriques.

Sous l'IDA 15, il a été décidé de réserver 50% des ressources de l'IDA aux 40 pays africains bénéficiaires, en raison de la priorité accordée à l'accélération du développement économique et social en Afrique Subsaharienne, du fait de l'ampleur des défis auxquels est confrontée cette région. Le processus d'allocation des ressources tient également compte des possibilités d'accès à d'autres sources de financement par certains pays éligibles, notamment ceux dits hybrides (ou à revenus intermédiaires) qui ont à la fois accès aux financements de l'IDA et de la BIRD.

Cadre d'utilisation des ressources

Les allocations ainsi définies servent de base pour la conception de la stratégie pays de la Banque, *Country Assistance Strategy (CAS)*, en anglais. Le CAS s'inspire du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) conçu par chaque pays pour indiquer les domaines considérés comme prioritaires dans son programme de développement. Le CAS constitue le cadre à travers lequel les ressources de l'IDA allouées à un pays sont débloquées progressivement sur une période de trois ans pour le financement des différents projets de développement, par le biais d'un mélange de dons et de crédits concessionnels.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, il est indéniable que l'IDA est centrale dans l'architecture de l'aide internationale au développement. Il constitue un formidable outil de solidarité entre pays riches et pays pauvres. Cependant, comme indiqué auparavant, ses ressources sont largement en deçà des besoins de nos pays, d'où la nécessité d'une diversification des sources de financement du développement en direction

Le Bulletin
Du Bureau de l'Administrateur

Rédaction : Bureau de
l'Administrateur (EDS13)

Edition: Bureau de l'Administrateur
(EDS13)

Conception: Will Kemp, Services
Généraux, Groupe de la Banque
mondiale

Impression : Groupe de la Banque
mondiale, Washington, D.C.

Pour toute contribution ou suggestion veuillez contacter

Abdoul Karim OURO SAMAH,
aallasan@worldbank.org
202-458-1158 tél
202-522-1585 fax

Emile Brillant EKAMBY,
eekamby@worldbank.org
202-473-4643 tél
eds13@worldbank.org

Ce bulletin est aussi disponible
sur le site web du Bureau de
l'Administrateur, à l'adresse
<http://www.worldbank.org/eds13>



des autres financements multilatéraux, tels que ceux de la Banque Africaine de développement (BAD), des fonds bilatéraux, de la coopération sud-sud et, surtout, la mobilisation de l'épargne intérieure et celle de la diaspora. ■